

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Nomination au Conseil exécutif

Dans sa réunion du 1^{er} mars 1979, l'Assemblée du CICR a nommé le D^r Athos Gallino membre du Conseil exécutif. Le D^r Gallino, médecin et syndic de Bellizzone, est membre de l'Assemblée du CICR depuis 1977. Le CICR se réjouit que son Conseil exécutif puisse ainsi profiter de la riche expérience du D^r Gallino.

Trois ratifications des Protocoles

La *Revue internationale de la Croix-Rouge* avait annoncé, dans sa livraison de septembre-octobre 1978, l'entrée en vigueur, le 7 décembre 1978, des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949, par suite de la ratification de la République du Ghana et de l'adhésion de la Jamahiriya arabe libyenne populaire socialiste.

Depuis la date de notre publication, la République du Salvador a déposé, le 23 novembre 1978, auprès du Département politique fédéral à Berne, l'instrument de ratification par cet Etat des deux Protocoles, lesquels sont donc entrés en vigueur pour la République du Salvador le 23 mai 1979.

La République de l'Equateur a déposé son instrument de ratification des deux Protocoles, le 10 avril 1979, auprès du Département politique fédéral. Ils entreront ainsi en vigueur pour cet Etat le 10 octobre 1979.

Le Royaume Hachémite de Jordanie, le 1^{er} mai 1979, a déposé, auprès du Département politique fédéral, son instrument de ratification des deux Protocoles, qui entreront en vigueur pour cet Etat le 1^{er} novembre 1979.
